Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro SAPAT, veuillez visiter :
bacprosapat.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC PRO SAPAT • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Choix techniques

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-SAPA-E5** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la situation et du contexte territorial (3 questions) **Page 3**

2. Détermination d’une possibilité d’intervention (3 questions) **Page 5**

3. Argumentation et suivi de l’évolution proposée (3 questions) **Page 7**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprosapat.fr/assets/annales/bac-pro-sapat/Connaissance des publics et des structures/2026/Bac Pro SAPAT - Connaissance des publics et des structures - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la situation et du contexte territorial

L'Espace Passerelles propose un atelier collectif hebdomadaire dans trois communes rurales où les déplacements peuvent freiner l'accès aux activités. L'enquête fait ressortir des besoins de lien social, de mobilité et d'activités accessibles aux parents, tandis que huit personnes distinctes ont fréquenté l'atelier au cours du dernier mois.

Partie 1

Question 1.1. Relevez deux caractéristiques du territoire ou de la population susceptibles d'influencer l'organisation du service. Pour chacune, indiquez une conséquence possible sur l'accès à l'action.

Le territoire regroupe trois communes rurales ; les déplacements entre elles sont surtout assurés en voiture, et la navette ne dessert le bourg-centre que deux demi-journées par semaine. Le service peut donc prévoir une solution de mobilité pour faciliter l'accès. Autre caractéristique : 28 % des habitants ont 60 ans ou plus. Les horaires et les modalités d'accueil doivent être adaptés pour permettre à cette partie de la population de participer.

Diagnostic : caractéristiques du territoire

Élément du diagnostic	Données ou constats	Conséquence possible pour le service
Caractéristique du territoire ou de la population	3 communes rurales ; voiture domina Navette : 2 demi-journées/semaine 28 % de 60 ans ou plus	Prévoir une solution de mobilité
Besoin exprimé	.....	Adapter l'accès à l'action
Situation actuelle de l'atelier	.....	.....
Visée socialisante de l'action	.....	.....

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Territoire rural et déplacements surtout individuels : prévoir une solution de mobilité. Population comprenant 28 % de personnes de 60 ans ou plus : adapter l'accès à l'action.

Question 1.2. À partir des données d'enquête, identifiez deux besoins auxquels le service pourrait répondre. Précisez pourquoi les résultats de l'enquête ne permettent pas d'additionner les effectifs des différentes demandes.

Deux besoins ressortent de l'enquête : 18 répondants âgés de 60 ans ou plus déclarent manquer d'occasions de rencontre, et 11 répondants demandent des activités collectives accessibles aux parents de jeunes enfants. Le service peut ainsi favoriser le lien social et proposer un accueil adapté aux familles. Les difficultés de déplacement, signalées par 15 répondants, constituent aussi un obstacle à considérer. Les effectifs des demandes ne s'additionnent pas, car une même personne pouvait sélectionner plusieurs réponses.

Diagnostic : besoins exprimés

Élément du diagnostic	Données ou constats	Conséquence possible pour le service
Caractéristique du territoire ou de la population	.....	.....
Besoin exprimé	..... 18 personnes âgées : occasions de r 11 parents : activités accessibles	..... Favoriser le lien social Adapter l'accueil aux familles
Situation actuelle de l'atelier	.....	.....
Visée socialisante de l'action	.....	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Besoins : favoriser les rencontres des personnes âgées et proposer des activités accessibles aux parents de jeunes enfants. Les demandes peuvent se recouper, car plusieurs réponses étaient possibles.

Question 1.3. Caractérisez la situation initiale de l'atelier et formulez sa visée socialisante. Distinguez la fréquentation constatée du besoin repéré.

L'Espace Passerelles organise un atelier collectif chaque semaine dans une salle au bourg-centre. Huit personnes distinctes y ont participé au cours du dernier mois : c'est la fréquentation constatée, et non une mesure de l'ensemble des besoins. Parmi les répondants à l'enquête, 18 personnes âgées de 60 ans ou plus déclarent manquer d'occasions de rencontre. La visée socialisante de l'atelier est de favoriser les échanges, les rencontres et la participation à la vie locale, pour soutenir les relations sociales.

Diagnostic : atelier et visée socialisante

Élément du diagnostic	Données ou constats	Conséquence possible pour le service
Caractéristique du territoire ou de la population	.....	.....
Besoin exprimé	.....	.....
Situation actuelle de l'atelier	..... Atelier hebdomadaire au bourg-centr 8 participants distincts au dernier mo	Fréquentation constatée .....
Visée socialisante de l'action	..... Favoriser rencontres, échanges et pa locale	Soutenir les relations sociales

✓ RÉPONSE À RETENIR

Fréquentation : 8 participants distincts au dernier mois. Besoin repéré : occasions de rencontre insuffisantes pour 18 répondants âgés. Visée : favoriser les échanges et le lien social.

2. Détermination d’une possibilité d’intervention

Le service étudie la faisabilité d’une évolution de l’atelier au regard du temps des intervenants, de la capacité de la salle et des coûts prévisionnels. Quatorze demandes sont recensées pour une salle de douze places, et une association locale peut relayer l’information et étudier le covoiturage avec l’accord des personnes concernées.

Partie 2

Question 2.1. Calculez le nombre d’heures-intervenant nécessaires pour organiser une séance, puis indiquez combien d’heures-intervenant restent disponibles dans la semaine. Présentez le calcul et concluez sur la possibilité de tenir une séance chaque semaine avec les moyens indiqués.

Chaque intervenant assure 1 h 30 d’activité, plus 30 min de préparation et de rangement : 1,5 + 0,5 = 2 h. Pour deux intervenants, cela représente 2 × 2 = 4 heures-intervenant par séance. Sur les 6 heures-intervenant disponibles dans la semaine, il en reste 6 − 4 = 2. Les moyens humains permettent donc une séance chaque semaine.

DR 2 complété : temps d’intervention

Vérification des moyens et indicateurs proposés

Élément à vérifier	Calcul ou proposition
Heures-intervenant nécessaires pour une séance	4 h-intervenant
Heures-intervenant restant disponibles après une séance	2 h-intervenant
Coût d’une séance	
Coût de quatre séances	
Écart entre le coût mensuel et le budget disponible	
Premier indicateur de suivi et méthode de recueil	
Second indicateur de suivi et méthode de recueil	

À compléter par le candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

4 heures-intervenant par séance, 2 heures-intervenant restantes : une séance hebdomadaire est possible.

Question 2.2. Calculez le coût mensuel de quatre séances et comparez-le au budget disponible. Indiquez le montant de l’écart et proposez une mesure de gestion réaliste qui ne réduit pas l’accès des participants aux informations nécessaires.

Une séance coûte 18 + 12 = 30 €. Pour les quatre séances du mois, le coût est de 30 × 4 = 120 €. Comparé au budget de 96 €, le dépassement est de 24 €. L’équipe peut limiter les achats de matériel en réutilisant celui déjà disponible ou en sollicitant des dons. L’information sur l’action reste gratuite, claire et relayée par l’association locale.

DR 2 complété : coûts et écart budgétaire

Vérification des moyens et indicateurs proposés

Élément à vérifier	Calcul ou proposition
Heures-intervenant nécessaires pour une séance	.....
Heures-intervenant restant disponibles après une séance	.....
Coût d'une séance	30 €
Coût de quatre séances	120 €
Écart entre le coût mensuel et le budget disponible	24 € de dépassement
Premier indicateur de suivi et méthode de recueil	.....
Second indicateur de suivi et méthode de recueil	.....

À compléter par le candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Coût mensuel : 120 €, soit un dépassement de 24 €. Réutiliser le matériel disponible pour réduire les dépenses.

Question 2.3. Proposez une organisation permettant de prendre en compte les 14 demandes alors que la salle accueille au maximum 12 participants par séance. Précisez une modalité de participation, une ressource territoriale à mobiliser et une précaution visant à respecter le choix des personnes.

1. Proposer deux séances à des dates distinctes et répartir les 14 demandes en deux groupes de 7, sous réserve des inscriptions volontaires. La capacité de 12 places est respectée à chaque séance.
2. Solliciter l'association locale pour relayer les informations et étudier le covoiturage avec l'accord des personnes concernées.
3. Présenter clairement les modalités et laisser chacun libre de s'inscrire, de se désister ou de ne pas participer.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux séances de 7 places réservées aux personnes volontaires, avec relais de l'association et covoiturage soumis à l'accord des personnes.

3. Argumentation et suivi de l’évolution proposée

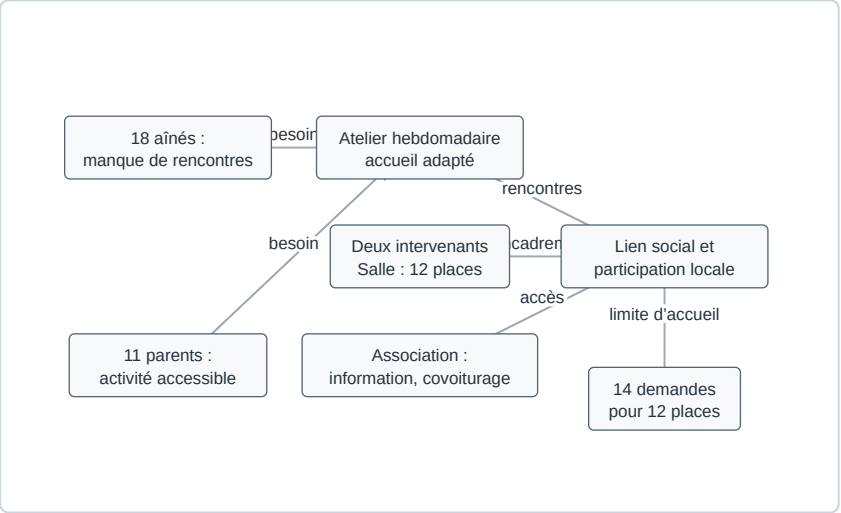
L’équipe envisage de maintenir l’atelier hebdomadaire, d’organiser les inscriptions par séance et de proposer, lorsque cela est possible, une solution de déplacement avec les partenaires locaux. Elle souhaite évaluer après trois mois la participation et le lien social, sans recueillir de données personnelles inutiles.

Partie 3

Question 3.1. Rédigez une proposition d’évolution argumentée en reliant au moins deux besoins repérés, deux ressources mobilisables et la visée socialisante de l’action. Mentionnez une limite ou une contrainte à prendre en compte.

Je propose de maintenir l’atelier hebdomadaire et d’en adapter l’accueil aux parents de jeunes enfants, avec des inscriptions par séance. Cela répond au manque de rencontres signalé par 18 personnes âgées et aux demandes d’activités accessibles de 11 parents. Les deux intervenants, la salle et l’association, qui peut relayer l’information et étudier le covoiturage, sont des ressources mobilisables. Les rencontres favorisent le lien social et la participation locale. La salle est limitée à 12 places pour 14 demandes recensées.

Besoins, ressources et visée de l’atelier



Besoins exprimés, ressources mobilisables et contrainte de capacité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Maintenir et adapter l’atelier, avec inscriptions par séance et relais de l’association, dans la limite de 12 places.

Question 3.2. Indiquez deux indicateurs permettant d’évaluer l’évolution après trois mois. Pour chacun, précisez une méthode simple de recueil compatible avec le respect du choix des personnes et la confidentialité.

Après trois mois, l’équipe peut suivre deux indicateurs :

- **Participants distincts par mois :** compter les présences et comparer le résultat à la situation de départ (8) et à l’objectif (12).
- **Échanges avec une nouvelle personne :** poser une question facultative en fin d’activité et compter les réponses positives, avec un objectif d’au moins 8 parmi les répondants.

Les réponses sont anonymes et les résultats communiqués de façon agrégée. Le refus de répondre ne limite pas l'accès à l'action.

Indicateurs à inscrire dans le DR 2

Coût d'une séance	Participants/mois : compter
Coût de quatre séances	Question facultative, anonyme

✓ RÉPONSE À RETENIR

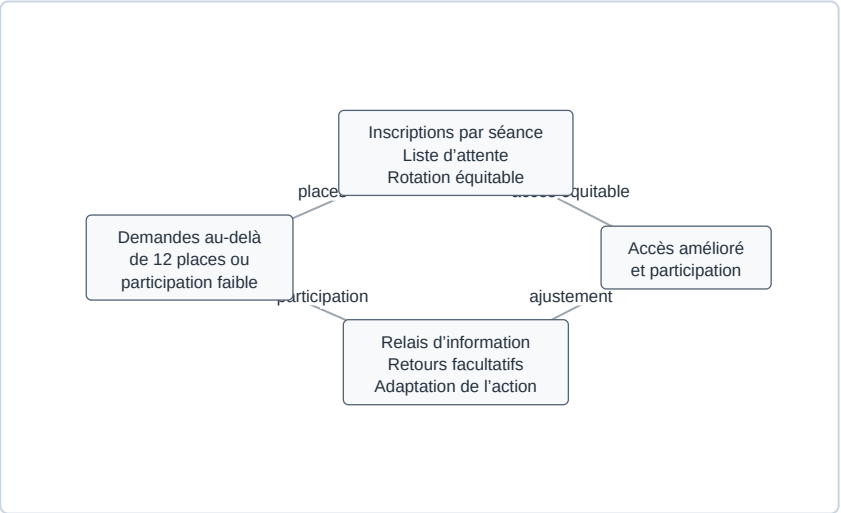
Compter les participants distincts par mois et les réponses positives à une question facultative sur les échanges, de façon anonyme et agrégée.

Question 3.3. Expliquez comment l'équipe pourrait ajuster l'action si le nombre de demandes reste supérieur à la capacité d'accueil ou si l'objectif de participation n'est pas atteint. Proposez deux ajustements concrets et justifiés.

Si les demandes dépassent les 12 places ou si la participation reste insuffisante, l'équipe peut ajuster l'action sans imposer la participation.

1. Pour gérer les places, confirmer les inscriptions pour chaque séance et proposer une liste d'attente ou une rotation équitable. L'association peut aussi étudier le covoiturage pour faciliter l'accès.
2. Pour améliorer la participation, renforcer le relais d'information et recueillir, de façon facultative et anonyme, les freins à la venue. Adapter ensuite les horaires ou le contenu selon les retours et les moyens disponibles.

Ajuster l'action selon les résultats



Deux ajustements à adapter aux capacités du service et au choix des personnes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Organiser les places par inscriptions et rotation équitable ; renforcer l'information et adapter l'action aux retours facultatifs.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E5 « Choix techniques » du Bac professionnel Services aux personnes et animation dans les territoires, session 2026, porte le code 26-BCP-SAPA-E5. En deux heures, coefficient 2, le candidat étudie le cas fictif de l'Espace Passerelles : diagnostic territorial, faisabilité d'une action de lien social, argumentation et évaluation respectueuse des personnes.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les réponses multiples à une enquête rendent les effectifs par besoin non exclusifs : ils ne peuvent pas être additionnés pour obtenir un nombre de personnes.
- Une séance mobilise 2 intervenants pendant 2 heures, soit 4 heures-intervenant ; il reste 2 heures sur les 6 heures hebdomadaires disponibles.
- Le coût d'une séance est de 18 € + 12 € = 30 € ; quatre séances coûtent 120 €, soit 24 € de plus que le budget mensuel.
- Un suivi compare des indicateurs simples aux objectifs annoncés et communique des résultats agrégés, en limitant les informations recueillies.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les caractéristiques du territoire, les besoins exprimés et la réponse actuellement proposée.
- Justifier les choix à partir des documents et vérifier les moyens humains, la capacité d'accueil et le budget.
- Une demande de participation ne vaut pas inscription définitive : respecter le choix de participer, de se désister ou de ne pas participer.
- Préciser une méthode de recueil utile et confidentielle ; une réponse facultative ne conditionne pas l'accès au service.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le temps nécessaire quand plusieurs intervenants participent à une séance ?

Multipliez la durée mobilisée par le nombre d'intervenants. Ici, les deux intervenants sont présents deux heures chacun, activité et préparation comprises : 2 × 2 = 4 heures-intervenant. Sur les 6 heures disponibles par semaine, il en reste 2.

Q : Comment déterminer le coût mensuel et l'écart avec le budget ?

Additionnez le matériel et le transport pour obtenir 30 euros par séance, puis multipliez par quatre : le coût mensuel est de 120 euros. Comparé au budget de 96 euros, cela représente un dépassement de 24 euros.

Q : Comment répartir son temps dans cette épreuve de deux heures ?

Répartissez le temps selon le barème des parties : 6 points, puis 7 et 7 points. Gardez du temps pour les calculs, les justifications tirées des documents et la vérification des deux documents réponses à rendre avec la copie.

Q : Quels critères respecter dans les propositions d'intervention et d'évaluation ?

Reliez les besoins exprimés aux ressources et aux capacités réelles du service. Présentez clairement les modalités, respectez le choix des personnes, limitez les données recueillies à ce qui est utile et communiquez les résultats de façon agrégée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprosapat.fr/assets/annales/bac-pro-sapat/Connaissance des publics et des structures/2026/Bac Pro SAPAT - Connaissance des publics et des structures - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro SAPAT : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.